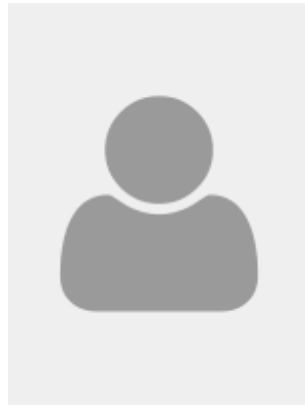




LE BEC Pierre

Naissance : 2 octobre 1913 - Brest (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1942

Résistance : [F.T.P.](#), [P.C.F.](#), [F.N.](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté

Décès : 3 mars 2001 - Le Theil-de-Bretagne (35)

Pierre Léon Paul Le Bec est le fils cadet d'une femme au foyer et d'un maître manoeuvrier signaleur. Il réside avec sa mère, rue Charles Le Goffic à Saint-Pierre-Quilbignon (actuelle rue Paul Bert). Ajusteur de formation, Pierre Le Bec effectue son service militaire de 1934 à 1935, au sein d'une unité d'artillerie. Il semble également avoir adhéré, sinon cotisé, au *Secours populaire* à Brest en 1938, notamment à l'occasion de souscription pour l'Espagne républicaine. En juillet 1939, Pierre Le Bec entre l'Arsenal de Brest en tant que manoeuvrier du pont transbordeur (Service des mouvements généraux). Mais quelques mois plus tard, il est mobilisé à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale. Le brestois sert au 38ème Régiment d'artillerie. Son parcours durant la drôle de guerre et la débâcle de 1940 ne nous est pas connu, il est cependant fait prisonnier le 9 juin 1940 dans l'Oise.

Son internement va durer un an et demi. En décembre 1941, l'occupant ayant un grand besoin de main d'œuvre à l'arsenal, Pierre Le Bec et d'autres prisonniers de guerre bénéficient d'une libération. Dès son retour dans la Cité du Ponant, il retrouve son emploi. Sans que l'on puisse préciser la temporalité, il aurait alors été contacté par [Charles Bénard](#) pour adhérer au [Parti communiste français clandestin \(P.C.F\)](#) [1]. Dès lors, il aide ses camarades à passer (ou faire passer) en toute quiétude la Penfeld via le pont transbordeur. Son emploi lui permet également de servir d'agent de liaison entre les deux rives de l'arsenal. Versé aux [Francs-tireurs et partisans \(F.T.P\)](#), Pierre Le Bec participe en juillet 1942, avec [Pierre Corre](#), [Louis Departout](#) et [Paul Le Gent](#), à des sabotages de machines-outils à l'Arsenal.

Débute à Brest le 1er octobre 1942, une vaste rafle touchant le milieu communiste. Pierre Le Bec est arrêté chez lui par la gendarmerie française de Saint-Pierre-Quilbignon et conduit au poste. Les prisonniers sont ensuite rassemblés à Pontaniou avant d'être transférés au château de Brest. Durant les interrogatoires, Pierre Le Bec déclare aux enquêteurs français, avoir adhéré au [P.C.F](#) à partir d'avril 1942, sur proposition de Jean Goasguen et de n'avoir fait que collecter des faibles sommes pour le *Secours populaire clandestin* qu'il remettait à [Jean Le Nédellec](#). Il reconnaît avoir été le délégué du parti à l'atelier des Mouvements généraux et être en relation avec [André Vadaine](#) pour former une cellule à Saint-Pierre-Quilbignon.

Jugé une première fois à Rennes en décembre 1942, il écope d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 1200 francs d'amende (Un peu moins qu'un mois de salaire moyen en France à cette époque). Pierre Le Bec est alors envoyé à la prison de Vitré avant d'être rejugé par un tribunal militaire allemand en août 1943. Cette situation qui aurait pu voir sa peine s'alourdir, lui offre finalement l'occasion de se disculper. Il maintient sa version de n'avoir fait que collecter quelques petites sommes pour [Jean Le Nédellec](#), tout

en précisant qu'il participait aussi à des collectes du *Secours national* (Vichy) et à d'autres du même genre pour aider les victimes des bombardements. Pour les tracts qu'il aurait diffusé, Pierre Le Bec joue fin et reconnaît aussi les faits en arguant que les messages qui étaient dedans n'étaient pas hostiles au IIIe Reich.

Là où il change sa version, c'est en indiquant qu'il ne connaissait pas [André Vadaine](#). Ce dernier le couvre d'ailleurs en confirmant le propos. Il est également couvert par [Albert Rolland](#), qui l'avait dans un premier temps nommé aux enquêteurs français comme étant chef d'une cellule mais qui devant les juges allemands, indique cette fois avoir nommé n'importe qui comme chef de cellule pour faire cesser la violence qu'il subissait. Les allemands précisent alors que les procès-verbaux français concernant l'identité des chefs de cellule ne reposent pas sur des faits établis, mais sur des suppositions et des déclarations erronées (alors que Pierre Le Bec avait avoué...), cela lui est bénéfique. Faute d'aveu et n'ayant retrouvé aucune preuve chez lui, il ne peut être confondu. Pierre Le Bec est alors acquitté et remis en liberté.

Nous ignorons la suite de son parcours sous l'occupation allemande. Il semble avoir profité de cette seconde chance pour faire profil bas et ne pas avoir continué la lutte clandestine.

Après la Libération il reprend son travail à l'Arsenal de Brest, tout en ayant une activité politique et syndicale. À sa retraite, il se retire dans une maison d'anciens combattants à Aix-en-Provence.

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le lundi 16 janvier 2023, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E250](#)) et liste électorale 1939 ([1K/P2](#)).
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, fonds de la Cour d'appel de Rennes 1942 (212W13), aimablement transmis par [Joris Brouard](#) (2022).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès des FTP de Brest (GR 28 P 8 57 29), aimablement transmis par Brigitte Snejkovsky (2023).
- La Dépêche de Brest, édition du [24 décembre 1941](#).
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, à compte d'auteur, Paris, 1992.
- Cissé Gérard, *Rues de Brest - de 1670 à 2000*, éditions Ar Feuntelein, 2012.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Pierre Le Bec ([GR 16 P 345925](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel d'interné résistant de Pierre Le Bec ([AC 21 P 587993](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Notes

[1] Selon l'auteur Eugène Kerbaul : *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, à compte d'auteur, Paris, 1985, page 146.